

4

Recensement des crédits européens  
Quelles perspectives pour 2011 ?

Les registres de crédit centralisent les encours des établissements de crédit sur des bénéficiaires non-résidents. Pour la centrale française, ces encours s'élèvent en moyenne à 330 Mds d'Euros consultables via le module 28.

De ce constat sont nés des échanges de données entre centrales de risques de sept pays européens : Autriche, Belgique, Allemagne, Espagne, France, Italie et Portugal, réunies au sein du Working Group on Credit Registers. Ces flux croisés donnent accès à 130 Mds d'Euros d'endettement de bénéficiaires français dans l'un des autres états membres du WGCR. Inversement, la Banque de France communique chaque trimestre 37 Mds d'Euros d'engagement à ses six partenaires.

A compter du dernier trimestre de l'année 2010, ces données seront à la fois, plus fraîches, les échanges passant de trimestriels à mensuels, sauf pour l'Allemagne, plus précises, car les doublons de montant seront éliminés, et surtout plus pertinentes car s'ajouteront les flux d'endettement dans leur pays d'origine des non-résidents ayant déjà noué des relations bancaires en France.

Ces données seront accessibles aux clients FIBEN, au moyen d'un produit à la demande à adresser au Pôle Produits et statistiques du SCR (4072-produits-ut@banque-france.fr).

5

3 questions à Elisabeth Kremp  
Chef du service de l'observatoire des entreprises à la Banque de France

### LA BANQUE DE FRANCE DISPOSE-T-ELLE D'UN OUTIL D'ANALYSE DE SITUATION FINANCIERE DES ENTREPRISES EN EUROPE ?

Depuis le 1er juillet 2010, la Banque de France propose une base de données européenne contenant des informations agrégées sur les entreprises non financières : BACH-ESD\*. Cette base est issue des travaux effectués au sein du Comité européen des Centrales de bilans et constitue un outil d'analyse et de comparaison de la situation financière des entreprises en Europe. Les résultats de la centralisation des comptes de 2009 devraient être disponibles d'ici la fin de l'année.

\* <http://www.bachesd.banque-france.fr>

\*\* <http://www.banque-france.fr/publications/telechar/bulletin/etu180-6.pdf>

### COMMENT SE SITUENT LES PME EN FRANCE PAR RAPPORT A LEURS HOMOLOGUES EN EUROPE ?

Une étude réalisée à partir de cette base de données est disponible dans le bulletin n°180 de la Banque de France : « Les PME de l'industrie manufacturière en France, un positionnement intermédiaire par rapport à huit autres pays européens ». Cette étude montre notamment que les PME de l'industrie manufacturière en France, comparées à celles des autres pays européens, disposent globalement d'un bon niveau de fonds propres et sont faiblement endettées. Toutefois, leurs délais de paiement pèsent davantage que dans les PMI allemandes et leur rentabilité est en retrait\*\*.

### COMMENT SONT PRESENTES LES RESULTATS DES BASES BACH ET BACH-ESD ? LES CARACTERISTIQUES DE CHACUNE ?

BACH (Bank for the Accounts of Companies Harmonised) propose 95 ratios décomposant le bilan en pourcentage du total de bilan et le compte de résultat en pourcentage du chiffre d'affaires. L'indicateur statistique est le ratio moyen, aussi appelé moyenne pondérée. La définition des 95 agrégats comptables est disponible dans le guide utilisateur téléchargeable. Les résultats sont déclinés :

- par année
- au choix,
  - sur une population cylindrique pour deux années successives (c'est-à-dire que les mêmes entreprises sont présentes les deux années dans l'échantillon)
  - sur une population non cylindrique

- par pays
- par secteur d'activité selon la NACE rev2, jusqu'au niveau de la division
- par taille (3 classes définies selon le chiffre d'affaires)

BACH-ESD (European Sectoral references Database) contient 28 ratios financiers issus des comptes annuels d'entreprises. Ces ratios combinent des éléments du bilan et du compte de résultat. Ils sont présentés en quartiles (1er quartile, médiane et troisième quartile) et en ratio moyen (calculé à partir des données de BACH, donc non disponible au niveau sectoriel groupe et pour les 2 sous-classes de taille). La définition des 28 ratios financiers est également disponible dans le guide utilisateur. Les résultats sont déclinés :

- par année
- pour une population non cylindrique
- par pays

- par secteur d'activité selon la NACE rev2, jusqu'au niveau de la division (en libre accès) et du groupe (en accès restreint)
- par taille (3 classes et 2 sous-classes définies selon le chiffre d'affaires)

La présentation des sources de données de chaque pays est téléchargeable.



Depuis l'été 2009, les encours de crédits mobilisés par les entreprises résidentes auprès du système bancaire français avaient tendance à s'effriter, au vu des montants déclarés au service central des risques par les établissements de crédit. En glissement annuel, le repli a atteint jusqu'à -2,3 % au tournant de l'année 2009/2010.

Avec la reprise progressive de l'activité, à l'origine d'une augmentation des besoins en fonds de roulement, cette tendance s'est atténuée et s'est même interrompue en juin, mois marqué pour la 1ère fois depuis août 2009 par une légère croissance des encours mobilisés, notamment sous l'effet de la poussée des encours sur les TPE et PME. Ces encours de crédits mobilisés retrouvent globalement leur niveau du printemps 2009.

Dans ce contexte de reprise graduelle de l'activité, nul doute que les groupes bancaires auront besoin d'informations fraîches, fiables et impartiales pour sélectionner leur clientèle d'entreprises et optimiser la gestion de leur risque de crédit. Comme toujours depuis plus de 25 ans, ils savent qu'ils peuvent compter sur FIBEN pour répondre à leurs attentes dans les meilleures conditions. S'agissant des entreprises cotées sur la base de leur documentation comptable et des données qualitatives recueillies par notre Réseau, l'essentiel des bilans 2009 a désormais été analysé. En ce qui concerne les entreprises cotées XO, le nouveau module 39 vous offre une exploitation statistique des informations (descriptives, impayés, risques) dont dispose la Banque de France. Plus que jamais, FIBEN est donc à votre service.

Yves Nachbaur, Directeur des entreprises

## Les Évolutions FIBEN

OCTOBRE 2010



### NOUVEAUTES FIBEN

- Point sur la segmentation
- Mise en place de la nouvelle recherche alphabétique
- Service BilanDirect-FIBEN
- Recensement des crédits européens



### LE DOSSIER

- La cotation Banque de France dans le contexte économique actuel

### ACTUALITES

- Point sur l'ouverture de la BASE BACH à la Banque de France

## La cotation des entreprises dans le contexte actuel : un exercice exigeant

### L'appréciation de la situation financière des entreprises revêt en périodes de crise comme de reprise de l'activité une importance particulière.

Le contexte économique marqué en 2009 par une dégradation globale de la conjoncture au premier semestre puis par une sortie de récession a rendu délicate l'analyse de la situation individuelle des entreprises que la Banque de France cote sur la base de leur documentation comptable.

Ainsi, l'examen du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2008 a souvent dû être complété par l'analyse de données qualitatives recueillies notamment lors des entretiens réalisés avec les dirigeants d'entreprise. **La prise en considération de ces éléments extra financiers a permis d'attribuer aux entreprises une cotation traduisant l'appréciation de leur capacité à faire face à leurs engagements financiers à un horizon de 3 ans, conformément à l'objectif et aux règles méthodologiques que s'est fixés la Banque de France.**

### L'attention prêtée aux éléments qualitatifs et prévisionnels, dans le cadre du processus de cotation des entreprises, est restée de mise en 2010.

Il a fallu ainsi éviter que les cotations ne soient fondées sur la seule situation des comptes 2009 des entreprises, lesquels ont été dans certains cas sensiblement dégradés par l'effet de la récession du 1er semestre 2009.

Il s'agit d'éviter de procéder à des décotes qui ne seraient pas justifiées par une dégradation avérée de la capacité des entreprises concernées à faire face à leurs engagements financiers. C'est notamment l'utilisation des données qualitatives, collectées par les analystes lors des entretiens avec les dirigeants d'entreprise, qui a permis de jouer un rôle d'amortisseur dans la dégradation des cotations. **Cette démarche illustre la spécificité de la cotation Banque de France : une cotation à dire d'expert, au cas par cas, utilisant un ensemble de données financières et extra financières, sans dégradation systématique des cotations de l'ensemble d'un secteur.**

Nos analystes s'attachent ainsi à bien apprécier l'environnement dans lequel évoluent les entreprises et à bien évaluer leurs particularités à partir de tous les éléments dont ils ont connaissance. A cette fin, les entretiens de cotation « en face à face » menés avec les chefs d'entreprise – plus de 40 000 par an – sont complétés, de plus en plus souvent, par des conversations téléphoniques avec les dirigeants.

### Pour autant, la dégradation de la cotation FIBEN de certaines entreprises n'a pas pu être écartée.

Il ne saurait en effet être question de modifier les normes méthodologiques qui régissent notre processus de cotation. Revenir sur ce qui est l'essence même de notre dispositif contreviendrait aux exigences du statut d'ICAS dont bénéficie la Banque de France et qui lui permet de mobiliser les créances bancaires sur les entreprises les mieux cotées, dans le cadre des opérations de refinancement de l'Eurosystème. **Il est aussi essentiel pour la Banque de France de respecter les conditions attachées à sa reconnaissance en tant qu'Organisme Externe d'Évaluation de Crédit dans le cadre de l'accord Bâle II.**

Aussi la proportion des entreprises bénéficiant d'une cote éligible en garantie pour les opérations de financement de l'Eurosystème (3+ à 3, et 4+ à titre temporaire depuis octobre 2008) a-t-elle enregistré une baisse contenue au cours de l'année écoulée, revenant de 47,6 % au 31 juillet 2009 à 44 % un an plus tard.

## LES PERFORMANCES DU SYSTEME DE COTATION DE LA BANQUE DE FRANCE FONT L'OBJET D'UNE EVALUATION ANNUELLE

Le résultat de cet exercice, auquel se livre la Direction des Entreprises, est consultable en ligne (<http://www.banque-france.fr/fr/instit/services/fiben/cotation/pdf/evaluation-des-performances-cotation-banque-de-france.pdf>), pour ce qui concerne les statistiques les plus récentes (évaluation de juillet 2010). Cette démarche a confirmé sur l'ensemble de la gamme des cotes la bonne progressivité des taux de défaillance (ouverture d'une procédure judiciaire – redressement ou liquidation) et de défaut (défaillance ou attribution d'une cote 9 en raison d'incidents de paiement importants déclarés par un ou plusieurs établissements de crédit).

Ce caractère discriminant des cotations attribuées par la Banque de France ressort également lorsque l'on compare les taux de défaillance et de défaut de l'ensemble de la population à ceux observés pour chaque niveau de cote. Par exemple, s'agissant des taux à un an, **la meilleure cote de crédit « 3+ » présente un taux de défaillance et de défaut de 0,02 %, tandis que les taux moyens sont respectivement de 2,08 % et 2,54 %. A partir de la cote 5+, les taux de défaut et de défaillance sont supérieurs aux taux globaux.**

Notre cotation ayant un horizon de 3 ans, **sa stabilité dans le temps est logiquement assez forte** : sur l'année 2009, les entreprises dont la cote est restée identique au cours de l'année représentent plus de la moitié du périmètre (56 % des entreprises avec bilan au 31/12/2009). En outre, en tenant compte des entreprises avec bilan au 31/12/2009, dont la cote évolue d'un cran au plus au cours de l'année, la proportion couverte atteint 86 %.

Avec la cotation FIBEN, la Banque de France met à la disposition des établissements de crédit, depuis plus de 25 ans, un dispositif qui a fait ses preuves et qui, aux côtés des propres outils dont disposent les groupes bancaires, contribue à une meilleure connaissance de la situation des entreprises, en toute objectivité et sans biais restrictif.

Pour en savoir plus sur notre système de cotation, vous pouvez consulter en ligne l'article paru au 2ème trimestre 2010 dans le Bulletin de la Banque de France.

1

Point sur notre nouveau produit la Segmentation et son module d'explication, le module 39

QUEL MODULE ?

module 39

La Segmentation ne constitue pas une cotation, elle vous fournit une information complémentaire sur les entités avec une cotation Banque de France X0, J0, K0, L0 et M0. Ces entités sont réparties en 6 catégories en fonction de leur profil observé statistiquement.

1 Le module 39 « Segmentation et son explication » a été conçu pour être très graphique et facilement interprétable. Par sa présentation, il est facile d'appréhender la part relative des contributions dans la détermination de la segmentation.

Retrouvez toute l'information sur la segmentation sur [www.fiben.fr](http://www.fiben.fr).

2

La nouvelle recherche alphabétique FIBEN  
Disponible début 2011

Pour répondre à vos besoins, FIBEN met à votre disposition une nouvelle recherche alphabétique plus performante et plus intuitive. La nouvelle recherche alphabétique va devenir, par sa nouvelle ergonomie, l'amélioration des taux de réponse et la pertinence de ses réponses, un point d'entrée incontournable dans l'application FIBEN. Elle se présentera comme un module à part entière au même titre que les autres modules existants.

3

Le service BilanDirect-FIBEN  
La collecte des bilans par voie électronique

L'année 2010 s'est ouverte sur une nouveauté d'envergure : la collecte automatisée des liasses fiscales des entreprises.

Jusqu'en 2009, les feuillets fiscaux étaient transmis à la Banque par courrier, sous forme papier, puis ressaisi à la main. Depuis le 7 décembre dernier, la Banque de France a mis en place un système de collecte des bilans par voie électronique : **BilanDirect-FIBEN**. Ce nouveau service est l'aboutissement du projet d'alimentation automatique des bilans (ABIL) : il automatise la collecte et les contrôles comptables. Les informations, analysées et cotées par la Banque de France, sont identiques à celles transmises à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et selon le même calendrier que celui, très serré, de la campagne fiscale, **donc diffusées plus rapidement**. La montée en charge sera progressive, mais le concours actif de la profession comptable a déjà permis un démarrage très satisfaisant : déjà 30 000 liasses fiscales (feuillets 2050 à 2059G pour le régime normal, feuillets 2033A à G pour le régime simplifié) ont ainsi été reçues au 15 juillet sous forme de fichiers EDI, selon la norme validée par Edifias.

La collecte s'effectue auprès des entreprises et des experts comptables, moyennant une autorisation écrite recueillie par la Banque de France. Le transfert des liasses fiscales est réalisé par les partenaires EDI qui sont autorisés par leurs clients à nous les communiquer, portails déclaratifs tels que CEGID, SAGE, INVOKE, ASP One, et bien sûr Jedeclear.com (portail de l'Ordre des experts comptables). Pour ce faire, des contrats ont été signés par la Banque de France avec les Partenaires EDI. Après réception sur notre plate-forme, les liasses fiscales sont intégrées dans la base FIBEN pour analyse par les experts financiers BDF et diffusées immédiatement, sans attendre la cotation.

Le service BilanDirect-FIBEN améliore la fraîcheur des données comptables disponibles dans FIBEN (diffusion immédiate auprès des banques) ; il est sécurisé et fiable grâce à l'utilisation d'une norme reconnue, validée par Edifias et utilisée par la DGFIP, de données comptables directement issues des logiciels des entreprises ou de leur expert comptable, et à la transmission via un réseau dédié. BilanDirect-FIBEN représente indéniablement une modernisation importante du traitement des bilans dans FIBEN et un meilleur service rendu à la profession bancaire.